



DIMANCHE 06 MAI 2018 à VITRAC

Grand Prix de la Municipalité des Commerçants et des Artisans REGLEMENT de la COURSE UFOLEP

DEPART : 13H30 - 3^{ème} - GS-Féminines – Cadets – Minimes –

DEPART : 15H30 pour les 1^{ère} et les 2^{ème} Catégories .

- **Circuit de 3.900 Km** : Il y aura **21 tours** pour les 1^{ères} catégories soit 81.900km; **19 tours** pour les 2^{èmes} soit 74.100km; **17 tours** pour les 3^{èmes} soit 66.300 km; **15 tours** pour les GS et les Féminines soit 58.500 km; **12 tours** pour les Cadets soit 46.800 km; **6 tours** pour les Minimes soit 23.400 km. Le Circuit est fléché en peinture en bombe biodégradable.
- **Les Dossards** : seront remis à La Salle des fêtes du Bastié (à côté du terrain de foot) à partir de 12H30 et seront épinglés à droite. Ils seront restitués après la dernière course.
- **La Sécurité** : est assurée par une voiture ou une moto ouvreuse devant chaque peloton ainsi que par des signaleurs à poste fixe pour sécuriser les coureurs aux carrefours.
Le service de secours sera assuré par 2 Secouristes du club PSC1. En cas de besoin : POMPIERS et SAMU le 112.
- **Le Code de la Route** devra être respecté par tous les coureurs, la circulation devra se faire à droite de la chaussée et tout coureur qui abandonne en cours d'épreuve devra retirer son dossard. L'organisateur se dégage de toutes responsabilités si le coureur ne respecte pas ce règlement.
- **Départ et Arrivée** se feront sur la ligne devant le podium au même endroit.
- **Récompenses** : Les **5 premiers** de chaque catégorie seront récompensés : Une Coupe, un Bouquet et un Magnum de vin de Domme au **1^{er} de chaque catégorie** ; du 2^{ème} au 5^{ème} un Filet garni. Une Coupe au 1^{er} Cadet, Minime ainsi qu'à la première Féminine.
- **Assurance** GROUPAMA-RC » « Organisation et Manifestations » Contrat N° 04569949 du 01/0/2018 au 31/12/2018
- **Les Préinscriptions** sur le site internet sont recommandées : <http://www.ucsarlat.fr>

La remise des récompenses se fera au Bastié et le pot de l'amitié clôturera cette journée.

* Le challenge offert par **Groupama** est mis en compétition en 2018.

Un nombre de Points par CLUB est attribué aux 5 premiers de chaque catégorie 1 – 2 – 3 – G.S . Chaque année en fin de saison, sur les courses organisées par **l'U.C. SARLAT**, le club ayant totalisé le plus grand nombre de points emportera le trophée à son siège et le remettra en compétition la saison suivante. Le club qui l'aura remporté pendant trois années consécutives le gardera définitivement.

Calcul des points : 5 Pts au 1^{er}, 4 Pts au 2^{ème}, 3 Pts au 3^{ème}, 2 Pts au 4^{ème} et 1 Pt au 5^{ème}.

* Pour consulter le résultat, le tableau est publié sur le site internet <http://www.ucsarlat.fr> et sera affiché au podium à chaque départ de course.

L' UNION CYCLISTE SARLADAISE vous souhaite une très belle Réussite pour cette Journée Sportive .

Le Président de U.C.SARLAT ULBERT Jean-Claude

le Président
UNION CYCLISTE SARLADAISE
